



L'accueil « sécu » de Bergevin : un renouveau et non une fin

Le 15 décembre 2020, la Caisse Générale de Sécurité Sociale de Guadeloupe aura quitté les locaux de Bergevin, qu'elle occupait depuis plusieurs années. Pour pallier cette situation, la CGSS et la mairie de Pointe-à-Pitre travaillent ensemble avec comme préoccupation majeure, la qualité de service et d'accueil des assurés.

Si cette procédure d'expropriation était bien connue et prévue par les services de la CGSS depuis un moment, une accélération des opérations a dû être orchestrée depuis juin 2020 pour faire face à des événements extérieurs, dans un contexte sanitaire pour le moins délicat.

Pour autant, la CGSS travaille en étroite collaboration avec la mairie de Pointe-à-Pitre pour proposer à moyen et long termes, les solutions les plus adaptées pour assurer une qualité de service et des conditions d'accueil optimales des Guadeloupéens.

De Bergevin à Bergevin...

Particulièrement attentive au bien-être des assurés, comme à celui de ses agents, la CGSS prévoit dans un premier temps d'accueillir ses publics, dans quelques semaines, dans un local aménagé spécifiquement sur un site mis à disposition par la ville de Pointe-à-Pitre.

Situé à proximité de l'ancienne agence de sécurité sociale de Bergevin, cet accueil sera assuré au niveau d'espaces dédiés, et se fera uniquement sur rendez-vous, comme le prévoit la politique générale actuelle de l'organisme en matière d'accueil des publics.

En parallèle, la CGSS et la mairie travaillent de concert pour mettre en place, d'ici un an, un accueil rénové et moderne à proximité de la gare maritime de Bergevin.

Un point presse dédié à l'accueil

Ce jeudi 26 novembre 2020 à 14h :

- Harry DURIMEL, Maire de la ville de Pointe-à-Pitre,
- Doctrové JANKY, Président du Conseil d'Administration de la CGSS,
- Jean VERON, Directeur de la CGSS,

vous convient à une conférence de presse qui se déroulera : Salle du Conseil d'Administration – Espace Amédée FENGAROL (siège de la CGSS) - Parc d'activités La Providence aux Abymes. Les deux institutions procéderont à la **signature de convention** relative à la mise à disposition du nouveau local.

La CGSS
Guadeloupe,
bouclier de
SOLIDARITÉ régional

Au service des Guadeloupéens depuis 73 ans, la CGSS est un organisme de droit privé. Elle mène sa mission de service public sur deux fronts : le régime général (salariés et travailleurs indépendants) et le régime agricole (exploitants agricoles et leurs ayants droit). Son périmètre d'intervention englobe les domaines suivants : l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, les Risques Professionnels, la protection sociale agricole, le recouvrement. Elle assure, pour les travailleurs et leur famille, un rôle capital de rempart face aux risques sociaux.

Dotée de l'expertise de près d'un millier d'agents, la CGSS fait de la qualité de service son cheval de bataille. L'offre de services en ligne participe à l'optimisation de l'accompagnement de ses publics : assurés, entreprises, institutionnels, professionnels de santé, retraités. Un processus d'adaptation en continu au service de la population. Elle demeure un acteur stratégique et territorial majeur, qui accompagne l'assuré tout au long de sa vie.